



TDMS Brest, le 11 avril 2022

## L'UNSA RENOUVE LE DIALOGUE AVEC LA DIRECTION : DANS L'INTERET DES SALARIES

Comme vous avez pu le lire dans notre tract du 5 avril, l'UNSA a décidé de se retirer de l'intersyndicale afin de **rétablir un dialogue avec notre Direction permettant de dénouer les négociations.**

L'UNSA considère que c'est la seule façon de défendre les salariés et d'obtenir une politique salariale équitable.

### L'UNSA N'ACCEPTÉ PAS QUE LE DIALOGUE SOCIAL PUISSE MOURIR CHEZ THALES.

L'année 2022 est une année particulière du fait de la guerre en UKRAINE et de l'augmentation de certaines matières premières, du carburant et des denrées alimentaires indispensables. L'UNSA répond à la mission pour laquelle elle a été créée, et ne lâchera pas le contact avec la Direction tant que des mesures décentes en faveur des salariés ne sont pas prises en 2022 et années suivantes.

**L'UNSA a été reçue par la Direction de Brest jeudi 7 avril. A cette occasion, nous avons exposé et défendu nos propositions pour sortir de la crise.** Ces propositions sont remontées au niveau Direction DMS et Direction Groupe.

### En plus des revendications envoyées préalablement, l'UNSA a proposé les approches suivantes :

- ✚ **Clause de revoyure** : L'UNSA demande qu'un **budget supplémentaire d'augmentation soit alloué en septembre**, avec effet rétroactif à avril pour venir compenser l'inflation réelle à cette date. Cela permettrait ainsi d'arriver à 5%, voire plus, en fonction de l'inflation. Cette mesure est négociable au niveau DMS.
- ✚ **Déblocage de la participation/intéressement** : L'UNSA demande la **suppression du plafond de 6%** appliqué à la remontée des bénéfices par les sociétés du Groupe pour le calcul de l'intéressement et participation. Tous les salariés de Thales bénéficieraient ainsi d'une participation et d'un intéressement reflétant réellement les performances de la société (très bénéficiaire pour DMS) et du Groupe sur cette excellente année 2021, et ce, dès le mois de juillet ! Cette mesure est à la main du Groupe.
- ✚ **Augmentation pour tous** : L'UNSA a réitéré sa demande de **supprimer toute sélectivité** dans les augmentations individuelles surtout pour les salaires les plus faibles. Cette mesure est négociable au niveau DMS.
- ✚ **Abandon des poursuites** : L'UNSA redemande l'**abandon des actions en justice** engagées contre les salariés grévistes.

L'UNSA appelle, une fois encore, toutes les organisations syndicales représentatives à mettre fin rapidement aux boycotts pour que puissent se poursuivre, ou s'engager, les autres négociations essentielles de cette année 2022 (notamment le temps de travail) et reprendre toutes les instances permettant de défendre l'emploi et les conditions de travail des salariés.

### **RAPPEL DES DEMANDES INITIALES UNSA**

Les résultats financiers que la Direction annonce pour 2021 sont exceptionnels. Aujourd'hui, l'UNSA demande à la Direction un effort pour mettre les salariés à l'abri de la situation désastreuse de perte de pouvoir d'achat.

Voici les revendications que l'UNSA a adressé à la Direction :

- ✓ 5% de budget global d'augmentation,
- ✓ Retour de la rétroactivité des augmentations au 1er janvier dès 2022,
- ✓ Retour de l'usage du minimum salarial 3% supérieur au minimum conventionnel de la Métallurgie,
- ✓ Aucun critère de sélectivité sur la distribution des augmentations individuelles,
- ✓ Une prime exceptionnelle liée aux nombreuses commandes (notamment les contrats KHEOPS, BALZAC et Rafale EAU) et à la réalisation du chiffre d'affaire malgré le contexte sanitaire et économique en 2021.